

**de la
richesse
des tailleurs**
page 5

LES VACANCES, ENFIN

**plus de
grisby plz**
pages 6, 7, 10

**loin des
yeux Prés
du Hem
(pardon)**
page 5

**tagada
tagada**
page 9

**Spécial
12 pages
avec interro
à la fin**



*c'est l'été, c'est le moment de réviser les
Bidochon pour une raison...*

l'édito

« Les gens pensent bien ce qu'ils veulent. L'opinion c'est cette grande étendue désertique qui sépare la connaissance de l'ignorance. »

*Misty Quigley,
Yellowjackets*

Rassemblement

Dans quelques semaines, les vacances vont commencer pour beaucoup d'entre nous et avec elles la bulle salvatrice du repos, de la vie pour soi, les moments en famille, entre amis, où chacun tente d'échapper l'espace d'un instant aux turpitudes du monde.

Des vacances qui permettront de revenir plus fort pour les combats à mener. Depuis 1998 ce droit a été ajouté aux droits fondamentaux et pour la CGT, le droit aux vacances pour tou-te-s est un droit intergénérationnel répondant à l'ensemble des besoins des salarié-e-s et de leurs familles. Notre conception d'un tourisme social s'adresse à tous, à l'ouvrière et l'ouvrier, à l'employé-e, aux techniciennes et techniciens, aux ingénieur-e-s, aux cadres. Certes, cette année ne fut pas facile pour toutes et tous, le monde s'enfoncé toujours un peu plus dans les guerres, dans le dérèglement climatique et écologique, dans le populisme et la haine de l'autre. Notre Union départementale CGT du Nord réunie en Congrès à Dunkerque du 7 au 9 juin a rédigé une motion rappelant son rejet de la guerre et ses valeurs de paix (à voir ici : <https://vu.fr/rgNU>) Plus de 6 % d'inflation, du jamais vu depuis septembre 1985 ! Cela pèse depuis plusieurs mois sur les ménages, contraignant une grande partie de la population à se serrer la ceinture dans leur quotidien et voir à supprimer les vacances. C'est dans ce contexte que la lutte victorieuse des travailleuses de Vert Baudet que la CGT MEL a soutenue, pour pouvoir vivre décemment de son travail, est notre victoire à toutes et tous. La lutte paie ! quand les salarié-e-s se mobilisent. Les autres organisations syndicales qui avaient pourtant signé des accords à zéro euros et 0% d'augmentation, tout en soutenant la politique de communication calomnieuse de Ferthik, le patron voyou et sexiste, vont pourtant elles aussi en obtenir les fruits. Mais la dignité, elle est à elles seules, aux camarades CGT de Vert Baudet. « gloire aux grévistes ! ». Mais d'autres CGT entament un combat plus décisif encore, chez Valdunes, près de Valenciennes, contre la délocalisation de leur production. C'est pourquoi, le Congrès de l'UD du Nord appelle également toutes les bases organisées à créer, par le débat avec les salarié-e-s, tout de suite et partout, les conditions pour élever le rapport de force (lire également en page 4). Dans la Fonction publique, et à la MEL en particulier, c'est vers les rémunérations que les yeux sont tournés ! Pour Macron et son gouvernement, cette année ressemble à une liste de casseroles à la Prévert; Ce gouvernement et ce président demandent aux salariés, retraités et privés d'emploi toujours plus de sacrifices alors que les dividendes distribués aux actionnaires n'ont jamais été aussi importants : la France figure au top 3 du palmarès des taux de rentabilité du capital, 50,9 milliards distribués en France au 2^e trimestre. Ensemble, exigeons des augmentations de salaires et des pensions nous permettant de partir en vacances, et tout simplement de vivre dignement ! et pas de trêve estivale pour la lutte et les revendications !



Daniel Duthilleul
animateur du Collectif Retraité-e-s



Appel à contributions

Vous voulez nous parler de la responsabilité de la direction dans les températures estivales ? Vous avez conçu un guide de survie en cas de réorganisation ?...

Ce journal est le vôtre, contactez-nous, rejoignez-nous, écrivez-nous !

Thierry Duel

l'agenda

- > **20 juin** : ça sonne bizarre ça, vingt juin
- > **22 juin, 10h, Lille**
Europe : Rassemblement contre la vente à la découpe du réseau TER
- > **29 juin** : Comité Social Territorial
- > **1^{er} juillet** : Mel' Party !
- > **3 au 6 juillet** : Convocation de M. Castelain et M. Cassette au tribunal Correctionnel
- > **7 juillet** : vacances d'été, fin de l'école, des gamins désœuvrés vont écumer les canapés dans un semi-coma
- > **14 juillet** : fête des pétards pour une raison

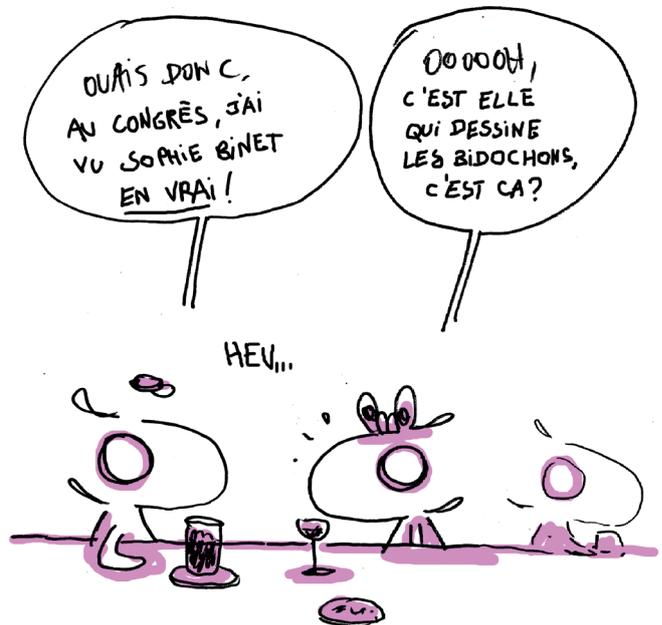
L'Avenir nous appartient !

Trois élus de la CGT MEL et une visite surprise de Sophie Binet au 44^e congrès de l'union départementale du Nord



Les 7, 8 et 9 juin se sont plus de 300 délégués représentant les syndicats CGT du Nord de toutes les fédérations qui se sont réunis dans la salle de l'avenir à Dunkerque. À l'ordre du jour, notamment, l'adoption d'un nouveau document d'orientation et l'élection d'une nouvelle direction pour les trois prochaines années. La première journée a été marquée par la visite de notre secrétaire générale Sophie Binet qui a rendu un hommage appuyé à la victoire exemplaire des Verts boudet qui démontre que le rapport de force et la lutte payent. Sur la mobilisation contre la réforme des retraites, Sophie Binet a appelé à poursuivre le combat et à étendre le champ revendicatif notamment sur la rémunération et les conditions

de travail. D'ailleurs, par la voix de notre secrétaire général, Frédéric Parisot qui a tenu la plume et est monté à La tribune pour l'occasion, le congrès a unanimement lancé un appel à intensifier la mobilisation : c'est les rémunérations qu'il faut augmenter, pas l'âge de la retraite ! Une motion en faveur de la paix a également été adoptée à l'unanimité (<https://vu.fr/rgNU>) Enfin, le renouvellement de la commission exécutive de l'union



départementale a permis l'élection de Martin Pasero en son sein et la réélection de Yves Estager qui avaient tous les deux été mandatés par la CGT MEL pour présenter leurs candidatures. Une CGT MEL contributive partout où la CGT est organisée !

Martin Pasero

La CGT MEL « première de corvée » pour le 13^e congrès de la fédération des services publics

La fine fleur des scribouillards de la CGT Mel s'est mobilisée pour proposer des amendements au projet de document d'orientation qui sera discuté au prochain congrès de la fédération des services publics qui se tiendra au grand palais à Lille du 6 au 9 novembre 2023. Au programme : nœuds au cerveau, fâcherie définitive pour une virgule, réconciliation théâtrale autour d'une écriture inclusive oubliée, proposition de reformulation incontestablement plus claire que le texte d'origine à la cinquième lecture. C'est finalement pas moins de 80 amendements qui ont été proposés par le groupe de travail puis validés par la commission exécutive de

la CGT MEL et envoyés à la fédération pour enrichir le document initial ! Ce 13^e Congrès de la plus grosse fédération de la CGT se joue à domicile, alors on se doit d'être exemplaires. Ce travail,

c'est surtout l'occasion de réfléchir en collectif sur des thèmes fondamentaux, de confronter des points de vue et de construire ensemble des propositions pour une société plus fraternelle et juste.

C'est un moment pour sortir la « tête du guidon » et se rassembler et donner du sens à nos actions. Pour cela, le syndicat a pu s'appuyer sur ses collectifs thématiques comme le collectif contre les discriminations, celui des retraités ou encore le collectif des ingénieurs cadres et techniciens. Merci à tous les contributeurs !

Martin Pasero



congrès ? congrès ! congrèèèèèèèè !!!

Appel du 44^e Congrès des Syndicats et Sections **CGT** du Nord

Au lendemain de la 14^e journée de mobilisation contre la réforme des retraites et d'un nouveau déni de démocratie orchestré par le gouvernement, le Congrès CGT du

Son audience est renforcée. Au contraire, le gouvernement s'enlise dans sa dérive autoritaire et fascisante. Dans ce contexte, à l'image de la grève victorieuse des Vertbaudet sur

cinéma médiatique dans notre département, les mêmes politiques et le patronat continuent de supprimer des emplois et précariser les salarié. es en abandonnant des pans entiers de notre industrie et des services publics. Les salariés de Valdunes le démontrent actuellement dans leur lutte contre la délocalisation de leur production. La CGT du Nord s'oppose aux licenciements, aux fermetures d'usines et réaffirme que pour mettre fin au chômage il faut prendre sur les profits capitalistes pour travailler toutes et tous en travaillant moins sans baisse de salaire. Il faut répartir le travail entre toutes et tous dans le secteur public comme dans le secteur privé. Plus déterminés que jamais, à l'occasion de leur 44^e Congrès, les Syndicats et les Sections de la CGT du Nord appellent à élever le rapport de force partout. Enfin, dans ce contexte de colère généralisée du monde du travail, le Congrès réaffirme ses valeurs fondamentales de Solidarité, de Fraternité, d'Unité et appelle les salarié-e-s à ne pas céder aux sirènes des extrêmes droites. La division, la haine et le rejet de l'autre n'ont jamais servi qu'au renforcement des intérêts du Capital !!! Vive le 44^e congrès de l'Union Départementale des syndicats et sections CGT du Nord, vive la lutte et vive la CGT !



Dunkerque le 9/06/2023

La **CGT** Nord

Nord réuni à Dunkerque appelle l'ensemble des Syndicats et des bases organisées à rester mobilisés. D'ores et déjà plusieurs secteurs de la CGT ont décidé de nouvelles journées d'action : les retraité.e.s le 15 juin, la Santé et l'Action Sociale le 20 juin, les cheminots, les territoriaux de la région Haut de France, la sécurité sociale le 22 juin... Après 6 mois de lutte contre la casse des retraites, la combativité et la détermination de la CGT demeurent intactes.

les salaires, la CGT démontre que le rapport de force et la lutte payent. Les syndicats et sections CGT du Nord continuent d'exiger le retrait de la loi retraite, et revendiquent la retraite à 60 ans et 37,5 annuités. Ils appellent à provoquer des assemblées générales pour débattre sur l'ensemble du champ revendicatif des modalités de la mobilisation et de la grève dans les entreprises et les services publics sans attendre. Il faut augmenter les salaires et pas l'âge de la retraite. Alors que Macron vient faire son



on dit ruguebi hein, attention

Près du Hem : programme d'amélioration été 2023

Intervention de la CGT

Ce programme d'amélioration est une impérieuse nécessité compte tenu des constats alarmants fait lors de la dernière visite du CHSCT en Aout 2022 mais aussi lors de nos his ou de nos tournées d'été... On pourrait y voir un inventaire à la Prévert. Le poème commence d'ailleurs par ses mots, je cite : « Une pierre, deux maisons, trois ruines, quatre fossoyeurs, un jardin, des fleurs : On est déjà au Près du Hem ! » Des efforts, il y en a, on ne peut le nier mais beaucoup reste à faire. Je pense ici fortement aux actions à réaliser à l'école de voile ou une multitude d'actions ne sont pas mises en œuvre pour des raisons qui, nous l'espérons, n'ont rien à voir

avec l'éventualité d'une fermeture de l'école de voile. Vous le savez la CGT est toujours demandeuse d'une rencontre avec les élus en charge de ce dossier, MM Legrand et Hazebroek. A l'image du Président Castelain, pas de son pas d'image ; voilà pourquoi on continue à penser qu'il y a quelque chose de pas très net, qu'on cherche à cacher. Concernant le nettoyage des sanitaires, la notion de renfort nous semble bien trop flou au regard de ce gros « point noir » relevé en 2022. Pouvez-vous nous dire qui et combien de personnel viendront en renfort pour cette saison estivale. Je vous rappelle que ce site combine l'été à la fois un renforcement

des équipes avec les saisonniers, mais aussi, comme à Mosaïc l'afflux massif de public. Et Cette question de la propreté vous en conviendrez est essentielle en termes de qualité du service public ! Sur la piscine installée cette été, quelles mesures ont été prises pour éviter le capharnaüm de l'été 2022 ?

Thierry Duel

« Rosbif or not rosibif ? » Là est la goueschtion !



Dans la série, « la MEL dépense un pognon de dingue pour des trucs moches et beaufs », vous avez sans doute remarqué le hideux ballon de rugby en plastique à l'entrée du Biotope et les vitrophanies qui l'accompagnent... Quelle surprise d'apprendre que la MEL a été renommée « Lille Métropole » ! Ça

valait le coup de dépenser des millions pour trouver le nom « MEL » et le logo qui l'accompagne ! En plus, « Lille Métropole loves rugby », c'est une forme de soutien au quinze d'Angleterre ? Trahison ! Rappelons que l'article 2 de la Constitution établit que « La langue de la République est le

français. » et que la MEL en tant qu'EPCI français devrait montrer l'exemple... Espérons que ça ne porte pas malheur aux Bleus !

Pépé Roquet



Exigeons de véritables augmentations des traitements et salaires !

Face à un gouvernement plus fragilisé que jamais, la CGT exige de véritable augmentation des traitements et salaires des agents publics

Plus de 5 mois de lutte contre la réforme Macron des retraites, 14 journées d'actions historiques, ont eu l'effet de fédérer l'ensemble du monde du travail. Alors que les vacances d'été approchent, nous serons plus nombreux cette année à réduire nos projets de congés bien mérité, voir à ne pas partir du tout.

gouvernement aux abois, enlisé dans ses dérives autoritaire et anti-démocratiques, de l'autre notre organisation renforcée, crédibilisée. C'est dans ce contexte que le ministre Guérini, en charge de la Fonction publique a convoqué le 12 juin une réunion multilatérale relative au pouvoir d'achat des agents publics.

et l'Hospitalière, mais non obligatoire dans la FPT. Lors de son rendez-vous du 13 juin, la CGT MEL a revendiqué l'application dès que possible et pour son montant maximal de cette prime auprès du VP Mathon, même si c'est bien la question du point qui nous est prioritaire.



L'inflation pour tout le monde, et les nombreuses journées de grève pour certains pèsent sur le budget. Mais ces efforts et cette lutte n'ont pas été vains ! ils jettent les bases d'une amplification du rapport de force. 35 000 nouvelles

et nouveaux salarié-es ont rejoint les rangs de la CGT ces dernières semaines. Et ces adhésions sont solides en ce sens qu'elles se fondent sur les bases d'un engagement politique. D'un côté le

Pour notre fédération les choses sont claires : Ce rendez-vous arrive bien tardivement... alors qu'avec les autres organisations syndicales, la CGT le réclamait depuis longtemps !

Les mesures annoncées par le ministre sont largement en deçà des attentes des agents : 1,5% d'augmentation du point, soit 0,07 € : Le mépris dans toute sa splendeur ! Une revalorisation de la prise en charge transport ou encore une prime de « pouvoir d'achat » pour l'État

La CGT exige au préalable une première mesure immédiate de revalorisation du point d'indice au moins égale à 10 %, avec effet rétroactif et déclinaison pour la rémunération des contractuels et les pensions de retraite.

Elle revendique en urgence la mise en place d'une indexation de la valeur du point sur l'augmentation du coût de la vie et de premières mesures redonnant de l'ampleur à la grille salariale. Dans la foulée, nous demandons l'ouverture d'un véritable processus

de négociation, assis sur un accord de méthode, permettant de définir et mettre en œuvre les dispositifs salariaux et de déroulement de carrière nécessaires pour aujourd'hui et demain.

D'ores et déjà, la CGT met en avant un certain nombre de perspectives, parmi lesquelles :

- > La refonte et l'amélioration de la grille indiciaire
- > L'octroi de points visant à mieux reconnaître les qualifications
- > Des mesures fortes pour parvenir à l'égalité salariale entre les femmes et les hommes
- > Un processus d'intégration des primes ayant un caractère de complément salarial dans le traitement brut
- > La revalorisation du supplément familial
- > L'augmentation de l'indemnité de résidence

Le caractère transversal de ces revendications constitue un élément essentiel aux yeux de la CGT : les replâtrages parcellaires ne sont plus à l'ordre du jour.

Le formidable mouvement social unitaire qui se poursuit depuis près de cinq mois a d'ores et déjà changé profondément la donne : le Président et le gouvernement ne sauraient dicter l'agenda social et, a fortiori, les mesures à prendre. C'est à partir des revendications et du travail mené dans l'unité syndicale que la CGT entend participer aux rendez-vous salariaux. Si le compte n'y est pas, et notamment si le gouvernement décide de ne pas prendre de mesures suffisantes concernant la valeur du point d'indice, nous en appellerons aux personnels.

A la MEL, c'est la question du RIFSEEP qui occupe l'actualité. À l'initiative de la CGT, une réunion avec les OS représentatives s'est tenue également le 12 juin. Nous nous sommes accordés sur l'objectif de gagner un budget conséquent dédié au RIFSEEP et sur le principe d'une augmentation

générale permettant l'amortissement du choc de l'inflation et le rattrapage des pertes de salaires subies par les agents depuis le gel du point en 2010. Pour la CGT MEL, notre exigence préalable porte bien entendu sur la méthode puisqu'un recours est mené actuellement contre la MEL face à son refus d'appliquer le décret de juillet 2021 cadrant les négociations sur les rémunérations. Le VP Mathon impose au contraire d'une approche collective, des bilatérales feutrées, s'asseyant purement et simplement sur la loi et la légitimité des élu-es et instances sortis des élections professionnelles de décembre 2022.

Un déni de démocratie tout à fait dans la tendance macronnienne de la MEL ! Négocier oui, mais en respectant les règles du jeu ! Sinon ce sera sans nous, car la CGT n'est ni une organisation catégorielle, ni corporatiste, et nous nous opposerons fermement à toute évolution des rémunérations indemnitaires ciblées sur quelques-uns au dépens des autres. Nos revendications sont claires : augmentation de minimum 10% des

attribution d'un CIA fixe à l'ensemble des agents, mécanisme de solidarité (toute augmentation des classifications supérieures entraîne une augmentation des catégories inférieures), revalorisation relativement plus importante des catégories les plus basses. Par ailleurs, la CGT propose deux chantiers particuliers :

- La prise en compte des qualifications dans le RIFSEEP
- Une meilleure reconnaissance des fonctions d'expertise pour les cadres ou les fonctions techniques pour les agents d'exécution, visant à les aligner sur les fonctions d'encadrement (« management ») survalorisées aujourd'hui dans les rémunérations, la mobilité ou les promotions et évolutions de carrière.

Frédéric Parisot



rémunérations dans leur ensemble, 100 euros minimum en plus pour chaque catégorie,

J'adhère !

Nom : _____ Prénom : _____
 Grade : _____ Profession : _____
 Service : _____ Tel. : _____
 Courriel : _____

Je souhaite : Adhérer Prendre contact
 Donner des cartons de scotch

revenons un peu sur le grisby donc

Grèves de 2021 et 2022 - Retenues sur rémunération, paie de juin 2023

Certains d'entre nous ont reçu un mail laconique annonçant que les retenues sur rémunération correspondant aux jours de grève des années 2021 et 2022 seront effectuées sur la paie de juin 2023. Celui-ci n'était même pas en copie caché ! Dans un premier temps, il y a une entrave grave au droit de grève. En effet, il est inadmissible que ce mail soit envoyé globalement en ne respectant pas le légitime droit de chaque agent à la confidentialité de ses engagements. Nous avons rencontré le 13 juin le Vice-Président Mathon et lui avons fait part de notre stupéfaction et notre colère suite à ce mail. Comme nous l'avions déjà fait pour la mobilisation au titre de 2023 (courrier du 17 février), nous avons exigé à nouveau le paiement des jours de grève. Le Vice-président assume politiquement son refus, et confirme que c'est bien l'ensemble des jours de grève qui seront retenus. Nous avons pourtant donné l'exemple d'autres collectivités moins strictes...

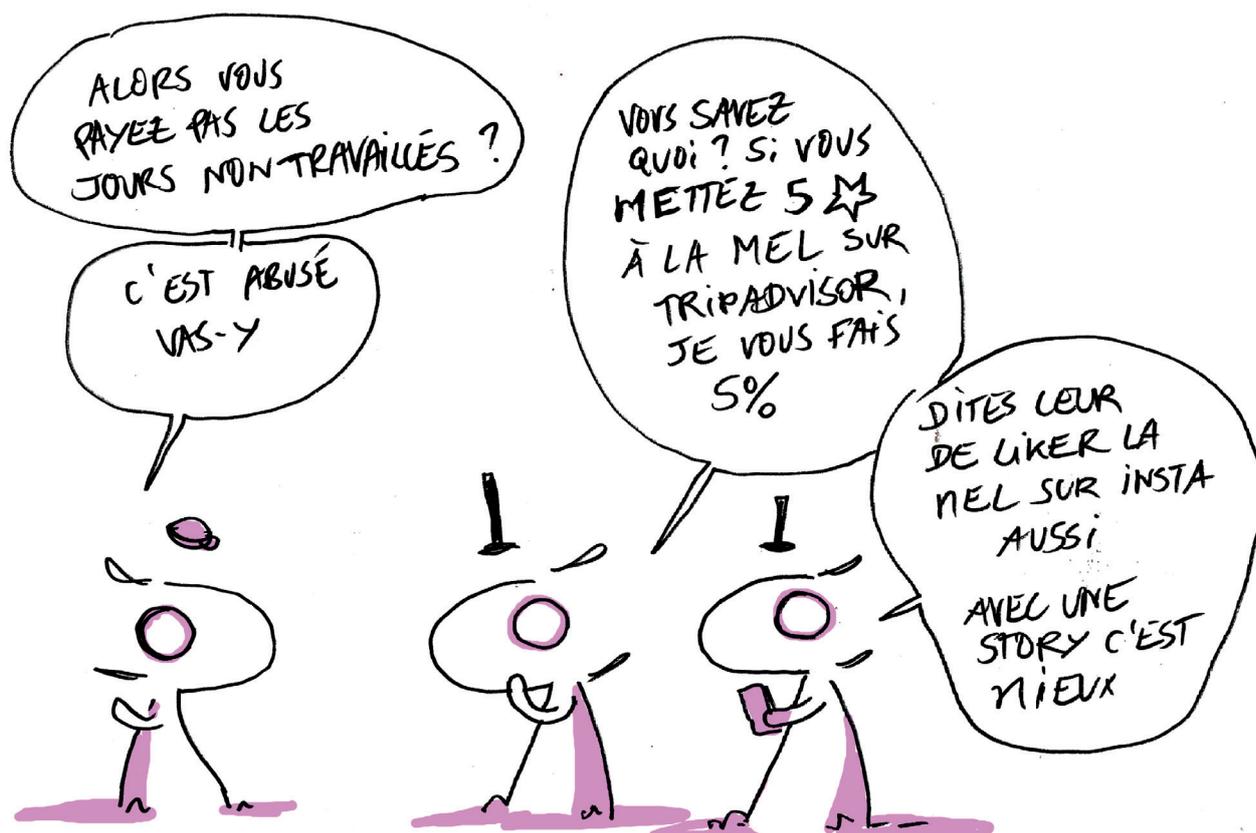
Alors, nous avons exigé que pas plus de deux jours maximum par agent soient retirés mensuellement, charge à la MEL d'échelonner les retraits.

Nous avons eu un accord de principe du VP sur ce point, sauf pour 2021-2022 car il nous a été dit que les retraits étaient déjà impactés sur la fiche de paie et qu'il n'était plus possible d'intervenir techniquement. Nous n'avons hélas à ce jour pas les moyens de vérifier la véracité de cette affirmation.

La CGT a obtenu l'engagement de M. Mathon d'informer chaque agent individuellement du montant retenues effectuées au mois de juin. La CGT a proposé qu'un avenant au protocole des droits syndicaux puisse être signée par les OS, concernant les deux jours de retenue maximum par mois. Nous avons également demandé qu'une

communication tout agent soit faite concernant la question de ces retenues 2021-2022 et de l'affichage sans aucune autre précaution des collègues grévistes dans un courriel en copie ouverte. Ces retenues tardives sont une nouvelle preuve des dysfonctionnements continus du "logiciel" chronos. Notre syndicat demande l'abandon d'un logiciel inefficace, chronophage, bâclé et coûteux. Par ailleurs, nous avons immédiatement signalé cette affaire au délégué à la protection des données, qui veillera à ce que de tels événements ne se reproduisent plus. La CGT MEL en lien avec notre fédération étudiera lors de la commission exécutive du 16 juin les suites éventuelles qu'elle entend donner à cette affaire.

Thierry Duel
Frédéric Parisot



Faites-le plein de sorties début juillet grâce au Président Castelain !

C'est comme un espace game mais dans l'autre sens

La Mel Party, la fête des agents de la Mel, dirions-nous en Français républicain fait son retour le 1^{er} juillet. C'est un moment de détente et de cohésion sociale pour les agents et leurs familles qui met en valeur Mosaïc, un des parcs emblématiques

de la MEL ; C'est aussi l'occasion de mettre en valeur le travail des collègues des Espaces naturels métropolitains, et des saisonniers, particulièrement investis en cette saison. Nous rappelons cependant aux agent-e-s que la CGT

revendique la gratuité des parcs MEL pour les agents, et qu'un autre événement festif et de cohésion sociale a été lui, supprimé par le Président Castelain, la fête de Noël organisée par le CAS. Juste après la Mel Party, la CGT vous convie à une autre « belle sortie » de nature à favoriser elle aussi la cohésion sociale. Cela n'aura pas lieu dans un parc mais côté ville, dans le Vieux Lille, avenue du Peuple belge.

Car le président de la Métropole de Lille est convoqué au tribunal correctionnel de Lille du 3 au 6 juillet pour détournement de fonds publics

en raison de la prise en charge de frais privés par la collectivité. Son ancien directeur général des services, Bruno Cassette, et une ex-conseillère personnelle seront à ses côtés pour une affaire connexe.

Venez nombreux-ses pour les accueillir !

Fred Parisot



Le Quizz de la page 9

Pourquoi les chèques vacances ont-ils été envoyé en recommandé cette année ?

Vous avez été nombreux à vous interroger sur la décision du CAS de transmettre en recommandé les chèques vacances cette année encore. Voilà les explications :

Premièrement, les effectifs du CAS à cette période de l'année ne permettaient pas de pouvoir assurer une distribution optimale à Biotope et sur les sites extérieurs. De plus, les difficultés d'accès à Biotope, l'OTT et le télétravail dont disposent de nombreux agents ne facilitent pas cette distribution. Au-delà de ces considérations, il est techniquement compliqué de mettre en

place une livraison des chèques vacances sur le site de Biotope puisqu'il faut répondre à des conditions d'accessibilité que nous ne permet pas le site actuel contrairement à l'ancien site rue du Ballon. Le véhicule de livraison devant se stationner en dehors du siège (impossibilité de s'introduire dans le bâtiment), à proximité immédiate de l'immeuble (impossible à cause des pistes piétonnes et cyclables longeant Biotope) ; La livraison doit se faire dans un délai restreint et l'heure de livraison n'est pas connue à l'avance, ainsi, le positionnement du CAS au 2^e étage ne

permet pas une réactivité suffisante. L'équipe du CAS réfléchit donc à une solution adaptée pour assurer la distribution dans les meilleures conditions possibles. La dématérialisation dès l'année prochaine des chèques-vacances sera une des solutions à cette problématique.

Julie Van Eeche

Souvenons-nous des luttes féministes exemplaires !

2021 : Les femmes de chambre de l'hôtel Ibis Batignolles : 22 mois de grève pour les salariées invisibles

Durant près de deux ans, 17 femmes de chambre, deux gouvernantes et un équipier se sont mobilisés pour améliorer leurs conditions de travail.

Les jours de mobilisation s'enchaînent sans aucune négociation à l'horizon et en pleine pandémie de Covid-19. "Nous avons fait ça même pendant le confinement", insiste Sylvie Kimissa Esper, qui cochant

"déplacement professionnel" sur son attestation pour aller manifester. En fin d'année, accompagnés de leur famille, ils passent Noël sur un piquet de grève devant le Novotel Châtelet, propriété du groupe Accor. Un repas de fête est improvisé sur le parvis de l'hôtel. Des cadeaux, récoltés par la CGT-HPE, sont offerts aux enfants. Les grévistes continuent de mener leurs actions devant des hôtels du groupe. Le 19 mai, ils envahissent le hall du Pullman

Tour Eiffel. "Nous avons choisi cet hôtel complètement par hasard. Et nous nous sommes rendu compte que s'y tenait un séminaire de chefs d'Etat africains avec le PDG du groupe Accor, Sébastien Bazin. Ils étaient tous paniqués", sourit Rachel Kéké. L'action porte ses fruits, et un accord reprenant la quasi-totalité des revendications est trouvé deux jours plus tard. Parmi les avancées obtenues : une augmentation de salaire (entre 100 et 250 euros), une indemnité de repas

à 7,30 euros, l'égalité de traitement entre les salariés en sous-traitance et les salariés du groupe Accor, le passage de tous les contrats de 4 heures à 5 heures, la diminution du nombre de chambres à nettoyer de 3,5 à 3 par heure, et l'annulation des dix mutations forcées.

Une lutte à inscrire dans l'histoire !

Le collectif **CGT**
égalité femmes
hommes et
discriminations
(rejoignez nous !)



Télétravail, travail hybride... avis à la population !

La réalisation d'un bilan et l'ouverture de négociations pour gagner de nouveaux droits en matière de télétravail faisait l'objet des revendications de campagne de la CGT MEL.

Le Vice-président Mathon a répondu favorablement à notre demande et proposé de rencontrer les organisations syndicales dans les semaines à venir. Une nouvelle fois, comme pour la question des rémunérations, il refuse

d'appliquer le cadre national des négociations.

La MEL a lancé un questionnaire en ligne que nous vous invitons à renseigner, et qui permettra

10

de mettre en évidence des

dysfonctionnements, ou les dérives d'un dispositif qui doit être mieux cadré.

De son côté, la CGT a lancé la deuxième phase d'un travail de grande envergure intitulée « Télétravail, travail hybride... quelles conséquences ? »

Depuis le covid et via le télétravail, la transformation numérique s'est accélérée, le travail hybride s'est installé comme une organisation pérenne



Ici



mélangeant télétravail et travail sur site. A la suite de la première enquête nationale sur le télétravail lancée en 2021: l'Ugict-CGT, Secafi et Malakoff Humanis, partenaires de l'Observatoire du télétravail, lancent le 12 juin 2023 un nouveau questionnaire adressé aux salarié-es concerné-es par cette forme d'organisation. Nous vous demandons également de bien vouloir la renseigner. C'est sur la base des attentes des salariés que la CGT construit ses revendications.

<https://enqueteteletravail.fr/>

et si Marcel s'était appelé Orville ?

6 juin : Une manifestation réussie et une « Faites du bruit » enthousiasmante



Après une manifestation intersyndicale qui était loin d'un baroud d'honneur, 2800 personnes étaient à Saint Sauveur pour un moment populaire et festif, avec Frédéric Fromet, Marcel et son orchestre, HK... organisée par la Ligue des droits de l'Homme, des syndicats dont la CGT MEL et les partis & organisations partenaires. « Tant qu'on se bat c'est qu'on est debout Tant qu'on est debout on lâchera pas La rage de vaincre coule dans nos veines



maintenant tu sais pourquoi on s'bat
notre idéal bien plus qu'un rêve
Un autre monde , on a pas l'choix

On lâche rien, on lâche rien »

Thierry Duel

Retraites : après le hold-up social, voici venu le casse du siècle démocratique

Retraites : après le hold-up social, voici venu le casse du siècle démocratique Yaël Braun-Pivet a décidé d'utiliser l'article 40 de la Constitution empêchant ainsi le vote de la représentation nationale. En appliquant zèlement les ordres de l'Elysée, elle fragilise un peu plus le débat démocratique et la séparation des pouvoirs. Elle porte une lourde responsabilité dans la défiance envers les institutions qui traverse notamment le corps social,

ce qui est à l'opposé de son rôle. Notre modèle social, son mode de financement progressiste, sa gouvernance originale, sont donc toujours la cible des intérêts particuliers au détriment de l'intérêt général... Respect des éléments fondateurs issus du Conseil National de la Résistance d'un côté, défense des intérêts particuliers de l'autre ! À chacun ses points de repères ! ... Cet affligeant spectacle ne permet pas de tourner la page de 6 mois de mobilisation

inédiite par sa durée et son ampleur, la CGT avec les autres OS va s'appuyer sur le rapport de force construit pour continuer d'exiger le retrait de cette réforme et d'arracher des droits pour les travailleurs. Nous n'oublierons pas de sanctionner localement les élu-e-s qui sont les portes-flingues de ces politiques.

Thierry Duel

Interview d'Emmanuelle Jourdan-Chartier

Présidente de la section lilloise de la LDH et membre du Comité national.

Le 6 juin, en marge de la manifestation pour la 14^e journée de mobilisation, la LIGUE DES DROITS DE L'HOMME organisait un festival à Saint So, dont la CGT MEL était partenaire. Au programme, HK, Marcel et son orchestre ou Frédéric Fromet... des sets entrecoupés de prises de paroles des organisations syndicales mobilisées. L'occasion pour la rédaction de CGT INFOS, de rencontrer Emmanuelle, la Présidente de la ligue.

Tout d'abord Emmanuelle, est ce que tu peux m'expliquer qu'est-ce que la LDH ? et quelles sont vos missions ?

Parce qu'elle est la plus ancienne des associations généralistes de défense des droits de l'homme, créée en 1898 au moment de l'Affaire Dreyfus, on lit souvent que la ligue est une vieille dame respectable... Elle est d'abord un collectif de de 10 000 militants, ne

compte que très peu de salariés, et défend Tous les droits (Les libertés publiques, droit d'expression, de manifestation, l'égalité de droit, à l'environnement, etc.). Pour tous (Français, étrangers, enfants, adultes, sans distinction de genre, d'origine, de couleur ou d'âge...), Partout dans le monde parce que nous sommes tous atteint dans nos droits quand d'autres le sont même à des milliers de kilomètres. Nous avons bataillé contre les arrêtés illégaux, ridicules parfois, comme ceux contre les dispositifs sonores portatifs, dénoncé l'usage disproportionné et dangereux de la force publique, le fichage des personnes gardées à vue par le parquet de Lille, le déploiement de la vidéosurveillance par algorithme. Nous sommes aussi mobilisés pour défendre les droits économiques, sociaux et culturels : contre cette incroyable proposition de régression sociale qu'est la réforme des retraites !

Quel est le « rôle » de la LDH dans les manifestations ?

Dans les manifestations nous sommes d'abord, souvent, là pour manifester ! La Ligue en effet réfléchit et partage ces réflexions ; agit par le droit, l'action concrète ; mais est aussi une organisation militante : certes apolitique mais pas apolitique. Nous sommes engagés dans nombre des luttes actuelles. Nous avons aussi beaucoup

informé, par la distribution de flyers, les manifestants sur leurs droits. Pour aller plus loin, nous avons créé depuis mars un Observatoire des libertés publiques et pratiques policières, et vous pourrez donc croiser en manifestation (mais aussi sur les piquets de grève, les blocages de lycées, ou aux abords de cortèges sauvage auxquels nous ne participons et n'appelons pas comme organisation) d'autres militants LDH : avec un tee-shirt Observateur, et un casque ! Quand nous sommes en observation, nous respectons une stricte neutralité comportementale, ce qui est indispensable à notre crédibilité. Nous documentons uniquement les agissements des forces de l'ordre (et pas des manifestants !), et établissons un rapport mis à disposition des citoyens, avocats, manifestants



victimes, etc. Les données précises, vidéos, etc. restent confidentielles sauf demandes argumentées. Pour la Ligue des Droits de l'Homme, c'est le droit de contester la politique de ce gouvernement qui est massivement attaqué.

Peux-tu m'expliquer la position de la LDH vis-à-vis de la loi « Darmanin » ?

Nous sommes très inquiets du projet de loi Asile et immigration, qui instaurerait une négation des droits fondamentaux des étrangers, et faisant dépendre le titre de séjour au contrat de travail, attacherait les étrangers à leur patron, dans une forme de servage moderne. Nous demandons la régularisation des sans-papiers. Il s'inscrit dans une surenchère discriminatoire à l'encontre des personnes de nationalité étrangère, renforce la double logique utilitariste et répressive au mépris des droits les

plus fondamentaux des personnes étrangères, pour radicaliser les pratiques préfectorales arbitraires et répressives. Au-delà du volet répressif extrêmement dangereux du projet de loi (systématisation et facilitation des mesures d'expulsion du territoire et d'interdiction de retour, renforcement de la double peine, etc.), c'est à un ensemble de droits que

le gouvernement s'attaque : précarisation de l'accès au séjour, à l'asile, au regroupement familial, aux soins, et aux droits sociaux y compris pour des personnes étrangères parfaitement installées sur le territoire et bénéficiant de titres de séjour de longue durée. Les projets du gouvernement actuel précariseraient davantage encore la majorité des Sans-papiers maintenus dans l'illégalité en créant, pour

une infime minorité, un nouveau titre de séjour dégradé n'ouvrant droit qu'à des propositions de régularisations précaires, limitées aux métiers dits "en tension".

La Ligue des Droits de l'Homme c'est aussi celle des femmes. Qu'est-ce que la LDH fait pour le droit des femmes ?

Ça n'est pas parce qu'elle s'appelle Ligue des Droits de l'homme que la LDH - qui réfléchit d'ailleurs à

la lisibilité de son nom aujourd'hui, n'est pas profondément féministe. La LDH dénonce la persistance des violences, des inégalités et des discriminations qui touchent les femmes dans tous les domaines. Elle milite pour que la législation française, largement égalitaire, soit effectivement appliquée : remboursement complet de la contraception, constitutionnalisation du droit à l'avortement et développement des services hospitaliers pratiquant l'IVG, orientation des filles dans toutes les filières, formations pour l'accès à tous les métiers et niveaux de responsabilité, égalité des salaires, mixité réelle des candidatures aux élections. Au-delà rappelons que nous défendons aussi l'égalité pour toutes et tous, contre les discriminations, les haines et violences en pleine recrudescence contre les minorités de genre ou d'orientation sexuelle.

